



MAIRIE DE LES MARTRES-SUR-MORGE

13, rue des écoles

63720 Les Martres-Sur-Morge

Téléphone : 0473973891

Mail : lesmartressurmorge@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal

Les Martres sur Morge

Judi 24 février 2022 – 19h30

Présents :

Eugène CHASSAGNE,

Samya RIOTON, Maddy MASSON, Anne BOROT, Domenico MODISTA

Luis CRESPO, Marie-France LABBE,

Pierre AUDEBERT, Aurélie CHAMPION Mathieu CROIZET, Evelyne DATARIO,

Christophe KLONOWSKA, Laurent RENAULT

Excusés : Angélique GARMIS (procuration à Eugène CHASSAGNE)

Signature du registre et approbation du compte-rendu de la réunion précédente.

Secrétaire de séance : Anne BOROT

1. Mutuelle communale

Présentation par des représentants de la Compagnie d'assurances AXA d'un dispositif consistant à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire et une aide pour avoir une mutuelle.

Pourraient bénéficier de cette offre, les administrés à partir de 60 ans, les travailleurs non-salariés (artisans, professions libérales, agriculteurs...) quel que soit leur âge, les personnes sans activité (chômage par exemple).

Il n'y a pas d'engagement financier de la part de la commune mais une convention doit être établie entre le Centre Communal d'Action Sociale et AXA Assurances.

Cette proposition d'AXA Assurances sera discutée lors de la prochaine réunion de CCAS et soumis à l'accord du conseil municipal.

2. Demandes Fonds d'Intervention Communal (Délibération 2022 – 009 et 2022 – 010)

Quatre dossiers de demande de FIC 2022 (**Délibération 2022 – 009**) vont être adressés au Conseil Départemental et concernent les travaux suivants :

- Eglise : création porte de secours et divers travaux 25 924,26 € TTC
- Cimetière : abord paysagé 14 553,60 € TTC
- Voirie : aménagement Chemin de la Croix Blanche 16 596,00 € TTC
- Réseaux Télécom : enfouissement des réseaux Rue des Groseilliers et Chemin de la Croix Blanche..... 16 927,91 € TTC

Une demande Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) 2022 (**Délibération 2022 – 010**) concernant les travaux prévus à l'église va également être faite.

Les membres du Conseil municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer les dossiers correspondant à ces demandes de subventions et signer les documents nécessaires.

3. Personnel : remplacement secrétaire de mairie au grade d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe suite à un départ à la retraite (Délibération 2021 – 011).

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, en mentionnant sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique (CT).

Pour notre commune, un poste est vacant depuis le 30 juin 2021 suite au départ à la retraite d'un agent sur un poste permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires), d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe catégorie C. Ce poste doit être pourvu par un agent non titulaire, au 1^{er} avril 2022, pour une durée d'un an.

Proposition est faite par Monsieur le Maire de recruter un agent pour remplacer la secrétaire de mairie partie à la retraite. Le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, précédemment occupé par un agent depuis 01 avril 2021 au 31 mars 2022, sera alors supprimé.

Après délibérations, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déclarer le poste vacant, recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi, signer le contrat de recrutement et inscrire au budget les crédits correspondants.

4. Budget : compte administratif 2021 (Délibération 2022 – 012)

Présentation du compte administratif 2021 par Madame Marie-France LABBE.

	Dépenses 2021	Recettes 2021	RESULTAT EXERCICE 2021
Fonctionnement	408 319,17 €	485 056,67 €	76 737,50 €
Investissements	189 921,74 €	139 468,65 €	-50 453,09 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			
Fonctionnement		100 934,70 €	
Investissements		153 765,45 €	
Total (réalisations + reports)	598 240,91 €	879 225,47 €	280 984,56 €
BALANCE DES RESTES A REALISER 2022			
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
Investissements	79 695,00 €	27 694,00 €	

Le conseil municipal, après cette présentation et les explications données, approuve à l'unanimité, ce compte administratif 2021.

5. Budget : compte de gestion 2021 (Délibération 2022 – 013).

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion est le reflet exact du compte administratif.

Ce compte de gestion n'appelant ni observation ni réserve sur la tenue des comptes et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

6. Exploitation local commercial (Délibération 2022 – 014).

Plusieurs personnes ont candidaté pour la location du local commercial, 2 rue du Moulin. Après échanges et à l'unanimité, le choix se porte sur Madame Pamela PEPIN, habitante de la commune. Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal afin de signer le bail.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail commercial avec Mme PEPIN Pamela.

Madame PEPIN ouvrira donc très prochainement un atelier manucure et onglerie.

7. Questions diverses

- ⇒ Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame BELLIER, habitante d'une commune voisine, de son souhait d'utiliser ponctuellement, la salle des fêtes afin d'animer bénévolement des ateliers mémoires pour les personnes de plus de 60 ans. Après échanges, le conseil municipal autorise ce prêt.
- ⇒ Compliment est fait aux membres de la commission communication/information suite à la parution du bulletin municipal.
- ⇒ Les membres du CCAS souhaitent offrir aux personnes de la commune, âgées de plus de 65 ans, un brin de muguet pour le 1^{er} mai. Le conseil municipal participera à la distribution.
- ⇒ Un habitant de la commune, passionné de photographie, a proposé à la municipalité de photographier les manifestations organisées par celle-ci (défilé par exemple).
- ⇒ Le Comice Agricole d'Ennezat se déroulera le samedi 26 mars prochain. Comme les autres années, notre commune offrira une coupe ou une corbeille garnie, à un des éleveurs participant au concours agricole.
- ⇒ Information de l'office du tourisme TERRA VOLCANA : à Volvic, sur le site du Goulet, à proximité de l'espace d'informations des Eaux de Volvic, l'aménagement d'un ancien bâtiment en pierres de Volvic est en cours. Il abritera l'office du tourisme volvicois, la maison de l'UNESCO, un gîte de groupes. Il abritera également un espace scénographique dédié à l'inscription de la chaîne des Puys à l'UNESCO.
- ⇒ La Commission Habitat de Riom Limagne et Volcan, propose aux élus une visite de plusieurs « habitats seniors » de notre département, le jeudi 3 mars 2022.
- ⇒ Concernant les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie, Monsieur le Maire soumet une modification d'agencement des pièces pour un des appartements. Après discussion, le conseil municipal approuve ce changement.
- ⇒ Le mobilier de l'ancienne mairie (tables, chaises) va être proposé aux associations de la commune. Si celles-ci ne sont pas intéressées, il sera mis en vente.

La réunion se termine à 22h15.

Le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers

The image shows several handwritten signatures in various colors (red, blue, black) corresponding to the labels above. The Mayor's signature is in red ink. The Secretary's signature is in blue ink. The Council members' signatures are in black ink. Some signatures are written over the printed text of the labels.